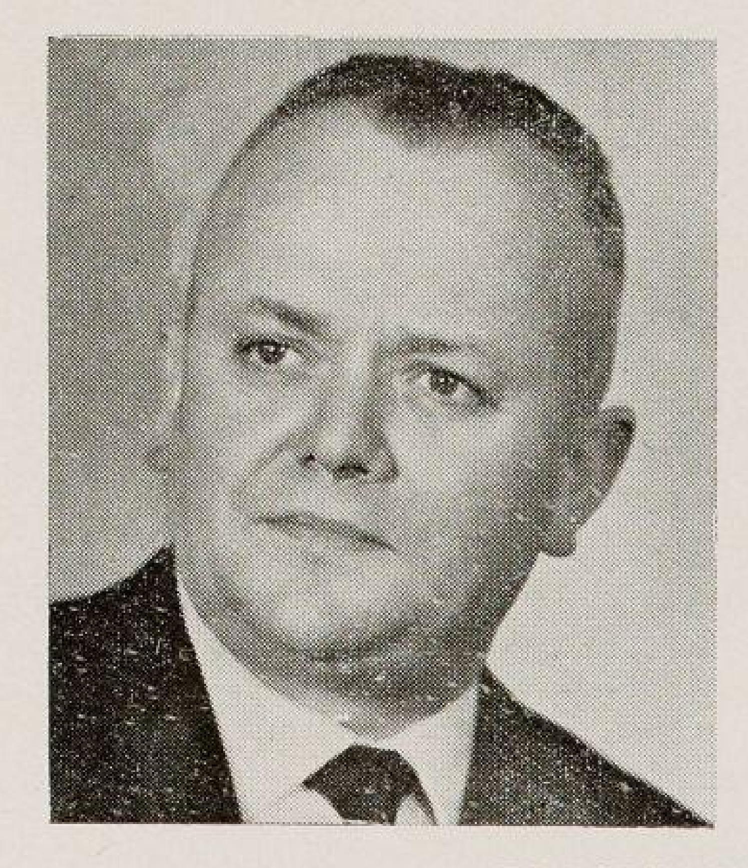
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.



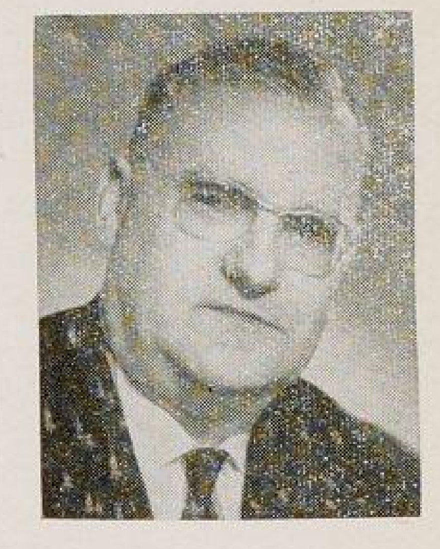
ANDRÉ LE FLOCH

Secrétaire général de la ville de Mérignac,
Maire de Floirac, Ancien Député

REMPLAÇANT ÉVENTUEL

EUGENE BRASSART

Directeur d'école à Arcachon.



ELECTRICES, ELECTEURS,

Le Parti Socialiste S.F.I.O. m'a désigné comme candidat aux Elections législatives.

Je me présenterai donc le 18 novembre à vos suffrages. Mon ami de toujours, Eugène BRASSART, directeur d'école à Arcachon, généreux défenseur de cette région, sera à mes côtés.

Fils de marin, je retrouve cette 7e Circonscription que j'ai toujours appréciée et qui a si largement contribué à mon élection précédente en qualité de *député de la 1re Circonscription de la Gironde*.

Si le suffrage universel me désigne, je serai le défenseur de tous.

La forêt, les zones de polyculture et *le Bassin* seront à parité dans mon action,

Et je ne conçois pas le soutien de l'intérêt régional sans la défense des objectifs de dimensions nationales.

Le fondement en sera le GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE, moyen efficace contre l'INSTABILITE.

Pour *le Démocrate* que je suis, certaines questions sont primordiales :

- le développement de l'expansion économique doit apporter par une juste répartition du revenu national, une élévation légitime et progressive des conditions de vie du monde du travail ;
- pour tous les déshérités de la vie, les Vieux, les Anciens Combattants, les Ascendants des « Morts pour la France », les Veuves de Guerre, la législation doit être sans cesse améliorée.
- *pour la jeunesse*, une politique hardie susceptible de lui ouvrir de nouveaux horizons, doit faciliter son intégration à la vie d'un pays moderne.

A une politique de prestige et de grandeur, je préfère *l'accélération des programmes de constructions scolaires et de logements.*

Je contribuerai à la fondation d'une *Europe des peuples*, s'orientant vers la création progressive d'un pouvoir politique auquel les Nations Européennes délégueront une partie de leur souveraineté dans des domaines précis et limités.

En matière internationale, fidèle au principe de *la sécurité collective*, je ne saurais admettre une politique qui conduirait la France au *neutralisme*.

Enfin, sur le plan de la circonscription, connaissant bien, par mes fonctions de Secrétaire général et de Maire, les problèmes des Collectivités locales, j'aborderai de front, en accord avec mes Collègues, ceux de *l'assainissement du Bassin*, du *drainage des Landes* et des *équipements essentiels.*

Telles seront les orientations capitales de mon action, que je transformerai, *avec votre confiance*, en vivantes réalités *dans le cadre de la République.*

VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

André LE FLOCH.

APPEL DU COMITE ELECTORAL

Le 18 novembre, votre bulletin de vote revêtira une importance capitale :

L'AVENIR DE LA REPUBLIQUE Y EST LIE

Le 30 novembre 1958, **17 840 voix** se sont portées sur notre ami **Jean BORDESSOULLES.** Par votre confiance, il arrivait aussitôt après le candidat inconditionnel.

Aujourd'hui, d'impérieuses raisons ne permettent plus à **Jean BORDESSOULLES** de se représenter. Aussi, **à l'unanimité,** nous avons choisi pour lui succéder, en raison de sa personnalité et de sa valeur, **André LE FLOCH.**

Nous vous demandons de reporter sur lui l'estime que vous avez pour le Conseiller général de Villandraut.

Notre candidat est connu. Compréhensif, affable, il a parcouru une carrière digne d'estime.

— Avec Robert BRETTES, il a transformé le fameux « Beau-Désert » en un Mérignac moderne et attachant.

— Depuis la disparition de Jean-Raymond GUYON, il a agi avec succès dans la commune dont il est maire : FLOIRAC.

De telles réalisations nous permettent de comprendre quel élément jeune, dynamique et constructif, il serait pour notre circonscription.

Notre candidat ne veut pas ouvrir un catalogue d'alléchantes réalisations, il prendra des engagements d'objectifs. Son énergie défendra les intérêts légitimes de la circonscription, au premier plan desquels figurent **la forêt** avec les industries qui en découlent, **la pêche, l'ostréiculture et le tourisme,** sans oublier l'expansion des autres activités comme **la polyculture, l'élevage, le tabac ou la vigne.**

Telles sont les perspectives que vous ouvre ce parlementaire d'expérience pour lequel nous vous demandons de voter.

Le tenant du siège, élu dans un moment d'enthousiasme vite déçu, vous avait promis une politique libérale et sociale : vous en attendez encore les effets !

Il vous avait promis, au nom de son chef, une communauté généreuse avec les pays africains,

— Et la sympathie qui nous est accordée ne l'est qu'en fonction de nos dons.

Il vous avait promis une **ALGERIE FRANÇAISE** et **LA FRANCE DE DUNKERQUE A TAMANRASSET !**

Parce que nous recherchions la création d'une Algérie démocratique conservant avec la France des liens naturels et du reste indispensables aux deux pays et garantissant à chacun de ses citoyens, non seulement le droit à la vie, non seulement le droit à toutes les libertés, mais aussi le droit au progrès, on nous accusait de trahison !

Il vous dira que nous sommes les nostalgiques de la Quatrième.

NON, nous nous prononçons contre des errements regrettables et pour y pallier notre candidat défendra l'idée **DU GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE.**

NON, nous n'avons pas détruit la IVe République, mais d'autres auxquels nous nous opposons, travaillaient à coup de surenchères à saper le prestige des hommes qui la représentaient.

N'oubliez pas qu'après le premier départ à Colombey, en 1946, jusqu'en 1958, les hommes d'alors ont reconstruit et modernisé le pays qui ne pourra oublier leurs réalisations économiques et sociales.

Ne vous laissez pas prendre au mirage de l'U.N.R. et de son représentant.

Si vous pensez que la République s'identifie à un seul homme : alors, ne votez pas pour nous.

SI, AU CONTRAIRE, VOUS CROYEZ A LA VALEUR DE LA DEMOCRATIE POLITIQUE RENOVEE, A LA DEMOCRATIE SOCIALE, A LA LIBERTE :

Alors, VOTEZ ANDRE LE FLOCH !

VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

VU LES CANDIDATS

POUR LE COMITE ELECTORAL :

Jean BORDESSOULLES, Conseiller général de Villandraut.
Daniel DIGNEAUX, Conseiller général d'Audenge.
André HENRIOT, Conseiller général de Saint-Symphorien.
Jean CAILLAUD, Conseiller général, Maire de Captieux.
Georges DARTIGUELONGUE, Maire d'Arès.
Paul MATHIEU, Adjoint au Maire de Biganos.
André LYONNET, Conseiller municipal de Mios.
André LASSERRE, Conseiller municipal de Cadaujac.
André VEDRINES, Conseiller municipal de Labrède.

APPEL DE JEAN BORDESSOULLES, conseiller général de VILLANDRAUT

Pour des raisons tout à fait personnelles, je n'ai pu accepter, ainsi que le désirait le Parti Socialiste S.F.I.O., d'être à nouveau candidat aux élections législatives dans la 7e Circonscription.

Nous avons alors décidé dans notre congrès, sur ma proposition d'abord, et à l'unanimité ensuite, de présenter notre camarade, André LE FLOCH.

Je demande instamment aux 17 840 électeurs de cette circonscription qui m'ont fait confiance en 1958, d'apporter leurs suffrages à celui qui me remplace aujourd'hui, mon ami :

ANDRE LE FLOCH

Imp. Alex JARLET, 29, rue Gratiolet - Bordeaux